



Avis d'enquête publique complémentaire

La Municipalité de la Commune d'Ormont-Dessus soumet à l'enquête publique complémentaire :

Du 6 juin 2026 au 5 juillet 2026 inclus

Conformément aux articles 38 et 41 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC),

- Le plan et le règlement du plan d'affectation d'Isenau ;
Le rapport 47 OAT est joint en consultation ;

Les pièces relatives à cette enquête sont déposées au bureau technique communal où elles peuvent être consultées pendant les heures d'ouverture et durant le délai imparti. Elles sont également consultables sur le site Internet de la commune.

<https://www.ormont-dessus.ch/amenagement/>

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité dans le délai d'enquête ;
Administration communale, rue de la Gare 1 – 1865 Les Diablerets

La Municipalité